

## Conclusion

« Quitter une communauté sectaire » est un sujet qui prend son sens par la compréhension du mécanisme de la sortie d'un mouvement sectaire, enclenché par un individu qui y est né et qui souhaite s'insérer dans la société.

Il est apparu que le phénomène sectaire n'est pas nouveau dans la société. Et il n'est pas en déclin : sa survivance et revivification continuelle sont dues à ses adeptes, qui toujours sont recrutés. J'ai pu avancer qu'entrer dans une secte n'est pas chose difficile, pour reprendre le fond de mon premier écrit de recherche « La France, terreau des sectes ». Cependant, il en est tout autrement quand il s'agit d'en sortir. Effectivement, on se demande souvent : comment sortir d'une secte ? Cela suppose une double détermination de la question : le *comment* suppose qu'il existe un processus, une méthode, une manière, etc., qui permette de *sortir* d'un mouvement caractérisé comme sectaire. Néanmoins, sortir d'une secte lorsque l'on y est né puis s'insérer dans la vie socio-sociétale, est-ce l'affaire propre de l'individu ? Cette question de départ suppose que le travail peut être entrepris de manière autonome chez l'individu. On comprend qu'il y a un travail autonome conduit par l'individu pour décider de sortir de la secte et essayer de s'insérer dans la société dite « classique ». Mais il se peut que cela ne suffise pas et l'intervention d'instances publiques peut être nécessaire.

A partir de cette question de départ, s'opère une réflexion qui fait émerger ma problématique : Pour ce qui regarde un sujet s'étant construit dans une communauté à dérives sectaires, quelle est la part de l'action individuelle dans son insertion au sein de la société contemporaine française, étant donné que la sortie même implique l'émergence de divers traumatismes ?

Pour répondre au sujet posé par ce mémoire, j'ai émis trois hypothèses.

Ma première hypothèse était de dire que la sortie de la communauté à dérives sectaires engendrait des répercussions psychologiques sur l'individu. En effet, sortir d'une communauté sectaire appelle à remettre en question tout ce qui a pu être intégré par l'individu - comme des croyances sociétales et personnelles - durant plusieurs années.

Ma deuxième hypothèse découlait de la première en supposant que l'insertion dans la société de cet individu demandait un suivi psychologique. En effet, l'insertion demande un travail, de prime abord, autonome de l'individu face à lui-même mais une limite se révèle : l'individu peut se retrouver impuissant à un certain stade de ce travail autonome et demanderait ainsi l'importance de l'Autre comme pilier à sa reconstruction.

Enfin, ma troisième hypothèse était de dire qu'il existait un manque de prise en charge des victimes voire un manque de reconnaissance qui empêcherait une insertion pérenne.

En définitive, mon hypothèse synthétique était : Pour un individu qui est né dans une communauté à dérives sectaires, sa sortie peut engendrer des répercussions psychologiques et demande un suivi par des instances exogènes pour arriver à une insertion dans la société, une insertion pensée de manière pérenne.

Le présent mémoire s'est présenté sous la forme d'une analyse - en deux parties - structurée par cette problématique. Toutefois, je préfère préciser que ce mémoire n'est pas en tout point exhaustif et demande à être en perpétuelle évolution. Il s'est construit à partir de ma réflexion, des enquêtes qualitatives menées auprès de sortants de mouvements sectaires, de conseillers de la MIVILUDES ainsi qu'auprès d'associations travaillant sur « l'après secte ». Il convient également de clarifier qu'il s'agit d'une étude appelant à corroborer mes hypothèses formulées ci-dessus. Qu'en est-il ? Je considère que mes deux premières hypothèses ont pu être vérifiées et je mets une réserve sur la troisième et dernière hypothèse émise dans ce mémoire. En effet, lorsqu'un individu, qui est né et a grandi dans une communauté à dérives sectaires, passe à l'acte de la sortie, il se retrouve à gérer des traumatismes psychologiques (et aussi physiques). L'insertion de cet individu suppose un suivi psychologique en plus de son travail autonome. Néanmoins, je reste mitigée quant à la validation de ma troisième hypothèse en raison de certains critères. Oui la prise en charge des victimes n'est pas suffisante et empêcherait une insertion pérenne, mais cette insuffisance ne provient pas de toutes instances exogènes et est difficile à combler malgré les solutions que j'ai tenté de proposer.

Tout d'abord, ma première hypothèse est confirmée par l'étude de ma première partie. En effet, le premier pas qui est l'enclenchement de la sortie mentale de la communauté est l'abandon des croyances. La sortie de cette emprise mentale enclenche ensuite la sortie physique qui implique de rompre tout contact avec la communauté et toute la vie que l'individu a construite. Ayant été formaté dans une certaine psychologie, une certaine idéologie, l'individu doit rentrer dans un processus de déconstruction. Cependant, et c'est ici qu'est marquée la confirmation de mon hypothèse, il arrive que le processus de déconstruction - reconstruction identitaire ne se passe pas comme ce que l'on peut imaginer. Il existe des complications au processus de reconstruction et d'insertion dans la société : le déni, la désorientation, l'isolement, le sentiment de vide ressenti. Le déni lors de la sortie et les traumatismes vécus par l'individu sont un frein à l'insertion ; cela peut lui être fatal.

Ensuite, ma deuxième hypothèse est confirmée par la limite de l'individu dans son processus de reconstruction identitaire et d'insertion sociétale. Le chemin de l'insertion n'est pas évident en raison de ce que j'ai abordé précédemment mais aussi parce que l'individu seul est impuissant pour mener à bien « ce projet ».

Finalement, j'ai analysé qu'après un travail autonome de la part de l'individu lors de sa sortie du mouvement sectaire, certaines instances exogènes sont nécessaires pour reprendre – si je puis dire – le flambeau de ce long mécanisme. En effet, par la première hypothèse et la réflexion de la première partie du mémoire, on remarque que la sortie et l'insertion dans la société peut se penser de manière individuelle. Mais jusqu'où ? Il est vrai qu'il y a des limites à ce travail autonome. C'est pourquoi j'ai abordé dans ma deuxième partie le rôle de l'État ainsi que des associations pour aider l'individu à continuer son cheminement vers la libération.

Enfin, j'arrive à ma troisième hypothèse.

Pour moi, elle est à moitié confirmée. Tout d'abord, le manque de prise en charge est peut-être une idée excessive puisqu'en effet, il existe une prise en charge des victimes mais elle contient des limites. Ce qui me fait douter, est que les limites proviennent aussi bien des instances extérieures telles que l'État ou les associations que des victimes elles-mêmes. J'ai réalisé durant la rédaction de ce mémoire que j'avais à l'origine une pensée négative du rôle de l'État mais la MIVILUDES est la preuve de l'implication de l'État. Ensuite, il me semblait que la MIVILUDES n'aidait pas les victimes à se réinsérer mais encore une fois je me trompais. Je l'ai compris en échangeant sur une étude d'une des conseillères du pôle « Mineurs ». Parallèlement, il s'avère que les associations traitent aussi bien du travail en amont qui est demandé sur le sujet des dérives sectaires que sur l'après. Alors qu'est-ce qui ne va pas ? Les limites financières et humaines. En effet, je considère – et je ne pense pas être la seule – qu'il manque l'implication de l'État pour subventionner les associations. Ces subventions pourraient permettre dans un premier temps de mieux gérer les dossiers mais aussi de pouvoir décupler les actions en embauchant quelques salariés. Le constat ? À la fois, il existe une prise en charge des victimes et à la fois elle comprend des limites. De-là j'ai souhaité réfléchir et exposer quelques solutions principales pour aller vers une pérennité de l'accompagnement et l'insertion des individus nés en communautés sectaires mais également pour toutes les victimes de ces mouvements.

Cette partie demanderait peut-être un plus grand approfondissement de ma réflexion avec la conduite d'un plus grand nombre d'entretiens auprès de spécialistes et d'ex-adeptes.

Pour un individu qui est né dans une communauté sectaire, sa sortie peut effectivement engendrer des répercussions psychologiques et peut demander un suivi par des instances exogènes pour arriver à une insertion dans la société, une insertion pensée de manière pérenne.

Il faut continuer le combat qui est mené actuellement, il ne faut pas les abandonner [environ 90 000 enfants sont dans des communautés à dérives sectaires aujourd'hui en France].